
STAGE PRÉPARATOIRE 1 (PHT-2009)

GUIDE POUR L'ACCOMPAGNEMENT ET L'ÉVALUATION DES STAGIAIRES

MISE EN CONTEXTE

Le **Stage préparatoire 1** est réalisé pendant la 3^e année du continuum à fin de la session d'automne ou au début de la session d'hiver. Il est réalisé à temps complet, à raison de cinq jours par semaine (sauf exception) durant une période de 4 semaines. Les étudiants sont divisés en 2 groupes : **A et B**. Le **groupe A** réalise le stage à la session d'automne et le **groupe B** à la session d'hiver.

OBJECTIF TERMINAL DU STAGE PRÉPARATOIRE 1

Au terme de ce stage, l'étudiant devra être capable de **réaliser en partie ou en totalité les étapes de la démarche clinique** en physiothérapie en situation réelle dans le milieu clinique auprès de toutes clientèles, peu importe l'âge.

Pendant ce stage, les étudiants poursuivent l'apprentissage de la démarche clinique dans un contexte de pratique en étant exposés à des clientèles de tous âges présentant des situations simples ou complexes et des problématiques diversifiées pouvant toucher tous les systèmes. Les étudiants peuvent participer à la réalisation des étapes de la démarche clinique auprès de clients différents, **sans toutefois prendre en charge la totalité de l'évaluation et des interventions auprès d'un client en particulier.**

Situation simple : Cas clinique présentant une atteinte d'un ou de plusieurs systèmes dont les facteurs contextuels (personnels et environnementaux) ne complexifient pas la gestion de la situation.

Situation complexe : Cas clinique présentant une atteinte multi systémique dont les facteurs contextuels (personnels et environnementaux) doivent être pris en compte dans la gestion de la situation (ou qui peuvent influencer et complexifier la situation).

FORMATION DES ÉTUDIANTS

Les étudiants qui débutent leur stage en 3^e année sont préparés en fonction des différents domaines de pratique (voir l'annexe 1 sur les cours du continuum baccalauréat-maitrise).

COMPÉTENCES À DÉVELOPPER

LE PROJET D'APPRENTISSAGE

Tout au long de la 3^e année, les étudiants travaillent à la réalisation de leur Projet d'apprentissage. Ils doivent développer progressivement les compétences décrites dans le Référentiel des compétences du programme de physiothérapie, élaboré à partir des compétences essentielles du physiothérapeute au Canada.

Éléments essentiels à la réussite du *projet d'apprentissage* en 3^e année du continuum baccalauréat-maitrise :

1. Développement progressif des compétences du référentiel.



2. Réussite du stage préparatoire 1 au regard du professionnalisme (P) et de la Communication/Collaboration (C/C).
3. Réalisation des autoévaluations périodiques quotidiennes sur les compétences pendant le stage préparatoire 1.
4. Élaboration et rédaction d'un travail :
 - a. Établissement d'objectifs personnels afin de progresser dans le développement de toutes les compétences.
 - b. Mise en place des moyens pour la réussite du stage préparatoire 1 et de l'ECOS de premier cycle.
5. Participation à l'atelier sur l'éthique.
6. Réussite de l'ECOS de premier cycle (Examen Clinique Objectif Structuré).

ORGANISATION DES ACTIVITÉS DU STAGE

Pendant la période d'immersion clinique, toutes les compétences du référentiel pourraient être expérimentées selon les opportunités qu'offre le contexte de stage : soit **l'Expertise Clinique (EC)**, **le Professionnalisme (P)**, **la Communication/Collaboration (C/C)**, **la Gestion (G)** et **l'Érudition (E)**.

L'étudiant peut être exposé à **toute clientèle**, peu importe l'âge ou le secteur de pratique. Il ne prend pas en charge la totalité de l'évaluation ou de la réalisation du plan d'intervention, mais il peut participer à la réalisation de certaines étapes de la démarche clinique auprès de la clientèle :

- Utilisation du **tableau de la CIF** pour classer les informations du dossier afin d'avoir une vue globale du client.
- Préparation et réalisation d'entrevues.
- Analyse d'une situation clinique en utilisant le **tableau d'analyse** ou le **tableau des hypothèses diagnostiques** qui sont des outils pédagogiques favorisant le raisonnement clinique.
- Discussion sur la démarche clinique : élaboration des hypothèses initiales, choix des tests et mesures pour confirmer les hypothèses.
- Justification du choix des tests et mesures.
- Administration de tests et de mesures.
- Élaboration du diagnostic et du pronostic.
- Élaboration du plan d'intervention.
- Réalisation d'interventions.
- Rédaction de notes au dossier.

Les activités de réalisation et d'observation pourraient être planifiées en alternance : réalisation de certaines étapes de la démarche clinique par l'étudiant, observation du superviseur intervenant auprès d'un client pour d'autres parties de la démarche. L'étudiant peut également être exposé à toute autre expérience pouvant s'avérer pertinente et intéressante selon les opportunités qui se présentent pendant le stage.

Tous les documents pertinents au stage préparatoire 1 sont disponibles sur le site Web du département de réadaptation accessible sans mot de passe via le lien : <http://www.fmed.ulaval.ca/evenement/index.php?id=1592>

Sur ce site, vous retrouverez également des renseignements et des documents sur le programme de physiothérapie.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage se veut un outil de communication dynamique pouvant éventuellement être révisé en cours de stage. Cet outil, qui représente en quelque sorte l'engagement des partenaires dans la démarche d'apprentissage, permet d'établir les bases d'une communication claire entre le superviseur et l'étudiant. Cet outil permet au superviseur de connaître les apprentissages antérieurs du stagiaire, ses expériences antérieures pertinentes ainsi que ses objectifs spécifiques en lien avec le stage. Le contrat vise également à renseigner le stagiaire sur les ressources et les exigences du milieu de stage, sur les attentes du superviseur et sur le style de supervision. Il fixe les modalités de la rétroaction (modes, fréquence des rétroactions, dates de rencontre pour les évaluations).

Si le stage a lieu en apprentissage entre pairs (2 étudiants et plus), il est fortement suggéré d'inclure au contrat la notion de rétroaction par les pairs, le travail en équipe, le climat et la collaboration ou toute autre précision jugée pertinente.

ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Le superviseur doit réaliser les évaluations **mi-stage** et **fin de stage** à partir de la grille d'évaluation de stage. Les évaluations portent sur 3 compétences du référentiel, l'Expertise Clinique (EC), le Professionnalisme (P) et la Communication/Collaboration (C/C). Il est important de noter que pour ce stage, *l'Expertise Clinique est évaluée uniquement de façon formative*, et ce même à la fin du stage. Voici les sous-composantes à évaluer :

Expertise clinique (EC) :

- EC 2.1 Recueillir les informations pertinentes à partir du dossier et de l'entrevue.
- EC 2.2 Choisir des outils à des fins diagnostiques.
- EC 2.3 Utiliser des techniques en évaluation appropriées à la situation clinique.
- EC 2.4 Interpréter les informations du dossier de santé (tests médicaux, laboratoire, imagerie et toute information pertinente).
- EC 2.5 Interpréter les données découlant de l'évaluation.
- EC 2.6 Identifier les indications, les contre-indications, les précautions et les contraintes (barrières) à la réalisation de l'évaluation et de l'intervention.
- EC 2.7 Identifier 2-3 diagnostics différentiels et les justifier.
- EC 3.1 Identifier des éléments pertinents à l'établissement de pronostics.
- EC 4.4 Faire une intervention de nature thérapeutique, éducative, consultative ou de promotion de la santé avec le consentement éclairé du client.
- EC 5.1 Identifier des mesures appropriées pour évaluer l'efficacité d'une intervention.

Professionnalisme (P) :

- P 1.2 Respecter ses limites personnelles et professionnelles.
- P 1.3 Pratiquer de façon sécuritaire afin de minimiser les risques pour le client, pour soi-même et les autres.
- P 2.3 Respecter les règles de consentement éclairé, de confidentialité et de gestion de l'information.
- P 2.4 Agir en respectant la réglementation et les limites légales et éthiques de la profession.
- P 3.2 Assurer la dignité du client en tout temps.
- P 3.3 Respecter les principes de la pratique centrée sur le client incluant la prise de décision participative.
- P 3.4 Démontrer dans son comportement une ouverture face aux choix, aux particularités et aux différences (race, langue, statut socioéconomique, religion, culture, etc.) des personnes.
- P 4.1 Démontrer des comportements conformes aux règles en vigueur à l'Université Laval et dans les milieux cliniques (tenue, propos, comportement).
- P 4.4 Assumer la responsabilité de ses actes, de ses propos et de ses décisions.
- P 5.1 S'autoévaluer comme apprenant et comme professionnel en reconnaissant ses forces et ses limites.

Communication/Collaboration (CC) :

- CC 1.1 Utiliser des habiletés de communication verbale et non verbale de base.
- CC 1.2 Établir une relation qui inspire confiance dans toutes ses communications avec le client, les proches, les pairs et les intervenants de la santé.
- CC 1.4 Fournir des renseignements verbaux et écrits pertinents et en temps opportun.
- CC 3.5 Démontrer une flexibilité et une capacité d'adaptation en situation de travail collaboratif.

L'annexe 2 fournit un exemple de la première page de la grille d'évaluation, et l'annexe 3 est un document explicatif qui pourra servir de guide pour l'évaluation des sous-composantes de compétences.

Afin de réaliser les évaluations mi-stage et fin de stage, le superviseur devra attribuer une cote à chacune de ces sous-composantes en utilisant l'échelle de cotation à 4 niveaux. Nous vous rappelons que l'évaluation de l'expertise clinique sera **formative** autant à la mi-stage qu'à la fin de stage et guidera l'étudiant dans le développement de cette compétence.

Échelle de cotation :

| | |
|--|---|
| NIVEAU 4 SATISFAISANT | NIVEAU DE COMPÉTENCE QUI SATISFAIT PLEINEMENT AUX EXIGENCES DU STAGE Le stagiaire intègre très bien tous les apprentissages reliés à la sous-composante de compétence. |
| NIVEAU 3 PARTIELLEMENT SATISFAISANT | NIVEAU DE COMPÉTENCE QUI SATISFAIT PARTIELLEMENT AUX EXIGENCES DU STAGE Le stagiaire intègre bien la plupart des apprentissages reliés à la sous-composante de compétence. |
| NIVEAU 2 PEU SATISFAISANT | NIVEAU DE COMPÉTENCE QUI EST EN DEÇÀ DES EXIGENCES DU STAGE Le stagiaire intègre difficilement la plupart des apprentissages reliés à la sous-composante de compétence. |
| NIVEAU 1 NON SATISFAISANT | NIVEAU DE COMPÉTENCE QUI EST NETTEMENT EN DEÇÀ DES EXIGENCES DU STAGE Le stagiaire ne réussit pas à intégrer les apprentissages reliés à la sous-composante de compétence et malgré les fréquents rappels du superviseur, il ne se corrige pas. |

Une cotation de niveau 2 « *PEU SATISFAISANT* » ou de niveau 1 « *NON SATISFAISANT* » pour l'une des sous-composantes nécessite un commentaire justifiant cette cotation.

IMPORTANT : 📞 Si, durant le stage, un étudiant présente des difficultés au regard de certaines sous-composantes de compétence, il est important de communiquer avec l'un des responsables des stages à l'université pour discuter des difficultés de l'étudiant et pour identifier des pistes de solution.

Bilan des points forts et des points à améliorer

Lors des évaluations mi-stage et fin de stage, le superviseur doit également identifier les points forts et les points à améliorer et les inscrire sur la dernière page de la grille d'évaluation.

CRITÈRES DE RÉUSSITE DU STAGE

Pour le **Stage préparatoire 1**, des seuils de réussite ont été déterminés en fonction de l'échelle de cotation répartie sur les 4 niveaux. La réussite ou non du stage sera jugée en fonction de ces seuils.

Seuils acceptables pour la réussite du stage préparatoire 1

| | Expertise clinique 10 sous-composantes | Communication/collaboration 4 sous-composantes | Professionalisme 10 sous-composantes | ÉCHELLE DE COTATION |
|--------------------------------|---|---|---|--|
| Seuil acceptable de compétence | Aucun seuil (évaluation formative) | Maximum de 2 SC évaluées au niveau 2 ET Aucune SC évaluée au niveau 1 | Maximum de 2 SC évaluées au niveau 2 ET Aucune SC évaluée au niveau 1 | Niveau 4 : SATISFAISANT Niveau 3 : PARTIELLEMENT SATISFAISANT Niveau 2 : PEU SATISFAISANT Niveau 1 : NON SATISFAISANT |

Exemple : Pour le *professionalisme*, l'étudiant ne doit obtenir aucune sous-composante cotée au niveau 1 et pas plus de 2 sous-composantes cotées au niveau 2 pour réussir le stage.

Le seuil doit être atteint pour toutes les compétences évaluées de façon sommative pour réussir le stage. La note finale du stage sera réussie (P) ou non réussie (N). L'université se garde un droit de regard sur le résultat final.

Autoévaluations de stage réalisées par l'étudiant (obligatoire)

L'étudiant doit obligatoirement réaliser deux (2) autoévaluations de stage sur les compétences de l'Expertise Clinique, du Professionalisme et de la Communication/Collaboration : une à la **mi-stage** et l'autre à la **fin du stage**.

Pour ce faire, il doit compléter la grille d'évaluation du stage (**voir l'annexe 2**) en s'attribuant une cote selon l'échelle à 4 niveaux et rédiger le bilan de ses points forts et de ses points à améliorer. Il complète cette évaluation en ligne **dans l'outil informatique Compétences et doit la rendre disponible au superviseur au plus tard la veille de la rencontre prévue avec lui**.

L'étudiant devra également réaliser obligatoirement **une « autoévaluation périodique » une (1) fois par jour dans l'outil informatique Compétences**. Cette démarche permet à l'étudiant d'être réflexif sur le développement de ses compétences en portant un regard sur ses actions, ses attitudes et ses comportements :

- Il doit faire une réflexion sur une ou plusieurs sous-composante(s) de compétence et qualifier son niveau de satisfaction.
- Il doit relier cette réflexion à une situation clinique précise.
- Le superviseur **peut**, s'il le souhaite, demander à l'étudiant de réaliser son autoévaluation périodique sur une ou des sous-composantes de compétence(s) ciblée(s) en lien avec une situation clinique précise.
- L'étudiant doit écrire un commentaire ainsi que les moyens qui lui permettront de poursuivre ses apprentissages.
- Le superviseur est invité à écrire un commentaire dans la section prévue à cet effet. Cette rétroaction écrite ne remplace pas la rétroaction verbale qui est faite quotidiennement à l'étudiant.

NB : Si le superviseur n'a pas accès au dossier de l'étudiant via l'intranet, l'étudiant doit lui imprimer ses autoévaluations.

OUTILS INFORMATIQUES

Le superviseur qui a le statut de *chargé d'enseignement clinique* à la Faculté de médecine peut avoir accès aux outils informatiques *PhysioFolio* et *Compétences*.

Ce statut permet au superviseur d'entrer dans le dossier de l'étudiant et d'avoir accès à certaines fonctionnalités, dont l'autoévaluation mi-stage et fin de stage de l'étudiant et les autoévaluations périodiques quotidiennes en lien avec des situations cliniques. Le superviseur qui possède ce statut a également accès à la bibliothèque de l'Université Laval.

Le superviseur désirant obtenir le statut de *chargé d'enseignement clinique* peut en faire la demande en s'adressant à la secrétaire des stages en physiothérapie (coordonnées en page 8).

1. PHYSIOFOLIO

L'exposition clinique des étudiants en physiothérapie doit être documentée afin de s'assurer qu'ils reçoivent une formation clinique diversifiée pendant leurs stages. L'étudiant est responsable d'entrer les **données relatives à chacune des situations cliniques rencontrées pendant la journée** dans l'outil informatique *PhysioFolio*. Chaque visite doit être enregistrée, mais l'étudiant peut cependant compléter la saisie des données suite à la dernière visite d'un client dans la même semaine. Le superviseur ayant accès à *PhysioFolio* peut prendre connaissance de l'exposition clinique de l'étudiant pour le stage en cours, il peut ou non approuver les données de l'étudiant dans l'outil.

2. L'OUTIL COMPÉTENCES

L'outil informatique *COMPÉTENCES* est un outil programme qui permet, entre autres, de suivre la progression du développement des compétences des étudiants tout au long des stages du continuum baccalauréat-maitrise.

Des tableaux sont générés dans le système Compétences et sont accessibles aux étudiants pour suivre leur développement. Le rapport sommaire donne un portrait de l'étudiant à un moment précis de sa formation en fonction d'un code de couleur prédéterminé et spécifique pour chacun des stages du programme de formation. Une compétence verte signifie que la compétence est bien développée, une compétence jaune signifie que certaines sous-composantes doivent être travaillées par l'étudiant et une compétence rouge signifie un échec.

Les tableaux générés par l'outil Compétences sont accessibles à l'étudiant pour tous ses stages et le superviseur a accès uniquement au rapport de l'étudiant qu'il supervise à une période donnée.

Cet outil informatique permet également au superviseur de compléter en ligne les évaluations mi-stage et fin de stage et d'accéder aux autoévaluations périodiques quotidiennes.

Une procédure de navigation pour *PhysioFolio* et *Compétences* est disponible sur le site Web du département de réadaptation accessible sans mot de passe via le lien : <http://www.fmed.ulaval.ca/evenement/index.php?id=1592>

ATTENTION : Lorsque vous remplissez la grille d'évaluation du stagiaire, vous devez cliquer sur « enregistrer » régulièrement, sinon, après 20 minutes, le système de sécurité de l'intranet vous demandera de vous identifier de nouveau et vous perdrez les données qui n'auront pas été enregistrées.

RETOUR DES DOCUMENTS

DOCUMENTS À RETOURNER DÈS LA FIN DU STAGE :

SI VOUS AVEZ LE TITRE DE CHARGÉ D'ENSEIGNEMENT CLINIQUE (DONC ACCÈS À L'INTRANET DE LA FACULTÉ) :

- VOUS N'AVEZ AUCUN DOCUMENT À ENVOYER SI TOUT À BIEN ÉTÉ COMPLÉTÉ ET SOUMIS VIA L'INTRANET (ÉVALUATIONS ET APPRÉCIATION DU MILIEU).

SI VOUS N'ÊTES PAS CHARGÉ D'ENSEIGNEMENT CLINIQUE (DONC AUCUN ACCÈS À L'INTRANET DE LA FACULTÉ) :

1. La grille d'évaluation signée par le superviseur et le stagiaire :

Une fois l'évaluation de fin de stage remplie (en ligne ou de façon manuscrite), le superviseur devra l'imprimer, la signer, la faire signer par l'étudiant.

2. Le **formulaire d'appréciation du milieu** qui est fourni, rempli et signé par le stagiaire et qui devra également être signé par le supérieur immédiat du superviseur.

➤ **Veillez retourner ces 2 documents en version numérisée par courriel au responsable du stage à l'adresse courriel ci-dessous:**

| Personnes-ressources | |
|-------------------------------------|---|
| Adresse postale : | Mélissa Bilodeau, secrétaire aux stages en physiothérapie Université Laval - Faculté de médecine Pavillon Ferdinand-Vandry Département de réadaptation (local 4770) 1050, avenue de la Médecine Québec (Québec) G1V 0A6 |
| Téléphone : | (418) 656-2131, poste 404633 |
| Télécopieur : | (418) 656-5476 |
| Courriel : | stages.physio@fmed.ulaval.ca |
| Coordonnées des responsables | |
| | François Paquet , responsable des Stages Préparatoires 1 et 2 Téléphone : (418) 656-2131, poste 402670 Télécopieur : (418) 656-5476 Courriel : francois.paquet@fmed.ulaval.ca |
| | Guyline Roy , coordonnatrice des placements cliniques Téléphone : (418) 656-2131, poste 403200 Télécopieur : (418) 656-5476 Courriel : guyline.roy.2@fmed.ulaval.ca |